

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****CONSEIL MUNICIPAL****Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026**

| Nombre de Membres   |          |                       |
|---------------------|----------|-----------------------|
| Membres en exercice | Présents | Votants               |
| 19                  | 17       | 17<br>+ 2<br>pouvoirs |

|                     |
|---------------------|
| Date de convocation |
| 17 septembre 2026   |

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU, Maire**.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Laetitia REVEILLE, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Stéphanie HINDELANG, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Guillaume ÉTÉVÉ.

Absents excusés : Romane MAAS ; Quentin GERARD

Représentés : Romane MAAS a donné pouvoir à Christine MEYER, Quentin GERARD a donné pouvoir à Ghyslaine GSCHWEND.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

**Finances publiques : Subventions sup. à 23 000€ (7.5.2)****Objet : CARSAT : Avenant n°4 à la convention de subvention concernant le Quartier intergénérationnel****Délibération : D\_69\_2026**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune a sollicité le soutien financier pour la réalisation d'un projet de création d'un quartier intergénérationnel à Flavigny sur Moselle de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail de Nord-Est (CARSAT). Cette dernière a accordé une aide financière de 100 000 € sous forme d'une subvention par convention signée le 08 janvier 2021 pour une durée de 5 ans.

M. le Maire expose aux conseillers plusieurs avenants à cette convention sont intervenus suite à la prolongation des délais d'exécution des travaux et qu'il conviendrait de l'autoriser à signer la nouvelle convention de prolongation soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Vu la convention de subvention de la CARSAT du 08 janvier 2021

Vu l'avenant n° 1 du 28 janvier 2022, n°2 du 24 janvier 2024, n°3 du 12 janvier 2026,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal :**

- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°4 de la convention d'attribution d'une subvention avec la CARSAT.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Affiché le 24 septembre 2026  
Pour extrait conforme  
Dominique ROUSSEAU, Maire

[[[signature1]]]

  
Dominique ROUSSEAU

Dominique ROUSSEAU  
2026.09.25 14:56:54 +0200  
Ref:11834044-17878005-1-D  
Signature numérique  
le Maire